



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Obtention du décret gouvernemental pour Parc éolien Pierre-De Saurel

Sorel-Tracy, le 18 novembre 2015 – Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. (Parc), un projet de la MRC du même nom, a obtenu le décret gouvernemental permettant la construction de son parc éolien d'une puissance de 24.6 MW.

« L'obtention du décret est l'aboutissement des efforts de tous ceux et celles qui ont porté ce projet d'une manière ou d'une autre, en commençant par les maires de la MRC qui se sont succédé à la table du Conseil, et qui ont toujours appuyé unanimement le projet éolien. Ils ont réalisé très tôt tout le potentiel structurant d'un tel projet dans la région », explique le directeur général de Parc, M. Frédéric Tremblay.

« Obtenir un décret du Conseil des ministres pour réaliser notre projet est aussi une sanction officielle de la part du gouvernement venant ainsi affirmer que le Parc éolien Pierre-De Saurel est acceptable tant au niveau environnemental, économique que social. Cela vient confirmer que tous les efforts d'informations, de consultations et de transparence de la part des gestionnaires sont reconnus à leur juste valeur et démontre par ailleurs l'acceptabilité sociale de ce projet communautaire », conclut-il.

L'adoption du décret par le gouvernement du Québec marque la fin du processus d'évaluation environnemental du projet et donne le feu vert au démarrage des travaux de construction. Ceux-ci commenceront au cours de l'hiver 2016 avec le plantage des pieux des fondations et se poursuivront par la suite après le dégel par la réalisation du reste des travaux. L'obtention du décret permettra aussi de clore le financement avec l'institution prêteuse impliquée dans le projet.

Le Parc éolien Pierre-De Saurel sera implanté dans les municipalités de Saint-Aimé, Saint-Robert et Yamaska. Sa mise en service est prévue pour décembre 2016 et toute l'électricité produite fait l'objet d'un contrat d'achat de 20 ans avec Hydro-Québec.

À propos de Parc éolien Pierre-De Saurel

Le parc éolien Pierre-De Saurel est un projet solidement implanté dans la MRC du même nom, qui fait déjà la fierté des municipalités de la région. Il émane de la volonté des élus de diversifier les sources de revenus pour diminuer l'effort des contribuables. Il s'agit du seul projet 100 % communautaire au Québec, où la totalité des profits de 48 M\$ sur 20 ans reviendra entièrement à la communauté.

– 30 –

Source : Josée-Ann Bergeron | Coordonnatrice aux communications
Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. | 450 743-2703, poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com